CLASSIQUES GARNIER

Édition de Leroux (Xavier), « Préambule », *Le Mystère de saint Vincent (Angers, 1471 – Le Lude, 1476). Édition critique du ms. BnF, fr. 12538*, p. 7-8

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-07864-7.p.0007

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉAMBULE

Écrit dans la seconde moitié du XV^e^ siècle pour être joué à Angers en 1471 et probablement au Lude en 1476, *Le Mystère de saint Vincent* fait partie de ces longues pièces hagiographiques qu'on voit fleurir à cette époque dans le royaume de France. Généralement représentés dans des espaces urbains aménagés pour la circonstance, ces mystères cherchent à édifier un large public par la célébration d'un saint qui est l'objet d'une dévotion particulière et dont la vie exemplaire marquera les esprits. En l'occurrence, en commandant une pièce consacrée au saint patron des vignerons, les organisateurs des représentations d'Angers et du Lude ont affirmé d'emblée l'ancrage local de ce mystère hagiographique, au cœur d'une région encore connue pour ses vignobles. En outre, alors qu'une baie de la cathédrale d'Angers relate l'histoire du martyre de Vincent de Saragosse, la principale église du Lude lui est dédicacée. Nettement confirmé par une langue qui compte de nombreux régionalismes occidentaux et angevins, cet ancrage local est encore vérifié par le texte lui-même qui donne à la ville de Valence en Espagne, où fut martyrisé Vincent, les couleurs de la ville d'Angers. Ainsi, dans le mystère, une énumération d'auberges censées se trouver à Valence renvoie en fait à celles qui se trouvent alors dans la capitale angevine et ses faubourgs.

Dans cette région avec laquelle il entretient un lien privilégié, *Le Mystère de saint Vincent* participe à un important mouvement de production dramatique. En cette seconde moitié du XV^e^ siècle, l'Anjou connaît effectivement une intense activité théâtrale, illustrée notamment, à Angers même, par la représentation du *Mystère du roy Advenir* en 1455 et celle d'un très fameux *Mystère de la Résurrection* en 1456. Cette activité est alors largement soutenue par le mécénat du prince et écrivain René d'Anjou, qui fut un grand amateur de théâtre et dont le bouffon Triboulet s'affirme comme une figure incontournable de la scène comique à la fin du Moyen Âge. Le texte du *Mystère de saint Vincent* et sa représentation de 1471 apparaissent d'ailleurs comme de nouveaux témoins de l'influence du roi René. En effet, alors que l'un des personnages du mystère fait allusion à son *Livre du Cœur d'amour épris* composé en 1457, la représentation d'Angers en 1471 a été marquée par la présence du prince, accompagné de sa seconde épouse, Jeanne de Laval, et de son frère Charles, comte du Maine.

Pour que puissent être joués des mystères de ce type, l'accord des autorités religieuses locales était naturellement requis et, de ce point de vue, *Le Mystère de saint Vincent* est tout à fait remarquable, puisque le texte du prologue fait référence à l'*instrument*, autrement dit l'acte juridique qui autorise la représentation, et que le manuscrit contient la *licencia ludendi* accordée pour la représentation prévue au Lude. Fort du soutien de ces autorités, le fatiste a composé le seul mystère consacré à Vincent de Saragosse dont le texte nous soit parvenu. Pour ce faire, il s'est directement inspiré de sources traditionnelles et notamment de *La Légende dorée* de Jacques de Voragine. S'il ne fait preuve ici d'aucune originalité, il se plaît cependant à mettre en perspective cette légende en effectuant un discret parallèle entre la vie du saint martyr et celle de saint Augustin, son premier hagiographe.

© 2020. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Bien que le texte soit relativement long avec ses 15000 vers, le récit dramatique se révèle d'une simplicité presque étonnante. Pour un lecteur moderne, il sera peut-être surprenant de constater que le fatiste privilégie, dans la 1re journée, la représentation de scènes protocolaires qui aboutissent à la réunion du sénat romain autour de l'empereur Dioclétien et, dans les deux autres journées, l'exposition répétitive et prolongée des supplices infligés à Vincent. Le mystère se présente ainsi comme un texte hagiographique dont le caractère édifiant est assuré par les sermons du saint et par son propre martyre, mis en scène de façon spectaculaire. Mais les longues scènes romaines de la 1re journée et le discours politique dont elles sont l'occasion invitent également à considérer *Le Mystère de saint Vincent* comme un Miroir des princes dramatisé.

Les scènes de supplice et de démonstration protocolaire sont ainsi l'objet d'une attention particulière de la part des copistes qui développent de nombreuses indications scéniques. L'une d'entre elles, par exemple, nous renseigne sur la préparation méticuleuse du martyre de Vincent et nous dévoile un secret de mise en scène en précisant que, lorsqu'il est violemment jeté sur une herse hérissée de pointes, celles-ci sont *faictes de papier et fourrees de sang* (12364'-12365'). Plus généralement, le grand nombre et la richesse des indications scéniques signalent que le manuscrit a bien été copié en vue d'une représentation.

L'un des apports de cette première édition critique du *Mystère de saint Vincent* est d'ailleurs d'établir que le texte contenu dans le manuscrit BnF, fr. 12538 n'est pas celui qui a été représenté en 1471 devant le roi René, mais un texte remanié pour être joué quelques années plus tard au Lude. Le fait que le volume conserve néanmoins le prologue écrit pour la représentation d'Angers nous a conduit à effectuer une étude génétique du manuscrit qui tente d'éclairer notre compréhension de la composition des textes dramatiques au Moyen Âge.

Notons enfin que *Le Mystère de saint Vincent*, tel qu'il est conservé dans le manuscrit BnF, fr. 12538, est d'une facture très similaire à celle des autres grands mystères de cette période. Particulièrement soignée, la trame octosyllabique à rimes plates intègre différentes formes versifiées et l'habileté du fatiste apparaît plus spécialement dans l'écriture de la scène de présentation des bourreaux dont la structure témoigne d'une réelle maîtrise de l'agencement des rimes.

Pour renvoyer au texte dramatique, nous employons l'abréviation « v. », même lorsque la portion de texte en question ne forme pas à proprement parler un vers, par exemple quand il s'agit d'une citation latine. Cette abréviation est parfois omise, notamment pour l'étude de la langue et celle de la versification.

Pour renvoyer au paratexte, nous plaçons une apostrophe après le numéro du vers le plus proche. Ainsi, « 3063' » renvoie à l'indication scénique qui se trouve dans l'entourage du v. 3063.

Pour mentionner un ensemble de vers, nous plaçons un trait d'union entre le numéro du premier vers et celui du dernier. Ainsi, « 7812-7814 » renvoie aux v. 7812, 7813 et 7814. Pour mentionner des rimes séparées par un ou plusieurs vers, nous employons un trait oblique. Ainsi, « 7812/7814 » renvoie à la rime que forment les v. 7812 et 7814. L'emploi des deux-points en italique indique que les mots cités riment ensemble.

Un astérisque signale qu'un vers ou un plus long passage est l'objet d'une note. Le renvoi à une note se fait par l'emploi de l'abréviation « n. ».

Les références bibliographiques sont systématiquement abrégées, soit par un sigle spécifique, soit par le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. Les abréviations employées constituent les entrées de la bibliographie.

© 2020. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.